

TOUR DES AILEFROIDES -

Raid itinérant / Randonnée glaciaire et alpinisme

Oisans- Massif des Écrins – France

Organisation : LA COMPAGNIE OISANS ECRINS

Maison de la Montagne Route de Pré Long 05 240 La Salle les Alpes lacieoe@gmail.com - 07 83 65 15 34

Informations / Inscriptions / Encadrement :

Bureau des Guides de la BERARDE MEIJE ECRINS – Maison de la Montagne – La Bérarde

38520 SAINT CHRISTOPHE EN OISANS 04.76.79.54.83 guides.berarde.veneon@gmail.com



Ce séjour de cinq jours est une occasion unique de découvrir en douceur l'itinérance en haute montagne et la pratique de l'alpinisme, au cœur du parc National des Écrins.

Au départ de la Bérarde, nous partirons pour une boucle de col en col qui traverse des glaciers et qui tutoie les plus grands sommets du massif : le Pic Coolidge (3774 m), l'Ailefroide (3954 m), le Pelvoux (3943 m), la Barre des Écrins (4102 m). De refuge en refuge, en visitant les deux villages de la Bérarde et d'Ailefroide, nous vivrons au rythme de la marche et des départs aux aurores. Dans la pure tradition montagnarde, un véritable enseignement des techniques ainsi qu'une sensibilisation à l'environnement seront dispensés par votre guide. A vivre intensément !

Point Forts :

- Un tour contemplatif dans des paysages magnifiques, pour découvrir la marche en haute montagne et l'alpinisme facile
- Un guide pour 3 à 6 participants pour évoluer en toute sécurité sur les glaciers et les cols d'altitude
- Ascension d'un vrai sommet le dernier jour pour mettre en œuvre les enseignements des jours précédents
- Un départ de la Bérarde dans le haut Vénéon, un haut lieu historique de l'alpinisme au pied de la Meije et des Écrins
- Hébergement en refuge de haute montagne permettant une rencontre avec les gardiens
- Une expérience itinérante avec un groupe, en toute convivialité.

PROGRAMME :

LA COMPAGNIE OISANS ECRINS – lacieoe@gmail.com – 07 83 65 15 34 - Siret : 824821250 – APE 9312Z

Association de tourisme affiliée à l'APRIAM immatriculation ATOUT France IM073.100023- Alpespace 73800 Francin

Garant financier : GROUPAMA police 4000713451/0 – RCP MMA IARD

Le programme reste indicatif. Le professionnel encadrant le séjour pourra le modifier en fonction des conditions météorologiques, des conditions de montagne ainsi que de la forme ou du niveau technique des participants pour la sécurité du groupe.

Jour 1

Rendez-vous à la Bérarde 1727 m, au bureau des guides, maison de la montagne

Montée au refuge de Temple Ecrins 2410 m École d'encordement, présentation du tour

Étape pour la nuit : refuge Temple Ecrins gardé

Dénivelé positif : 680 m

Dénivelé négatif : 0 m

Jour 2

Montée au col de la Temple 3321 m

Descente au village d'Ailefroide 1500 m par le glacier Noir et le Pré de madame Carle

Étape pour la nuit : Chalet hôtel d'Ailefroide

Dénivelé positif : 820 m

Dénivelé négatif : 1720 m

Jour 3

Montée au refuge du Sélé 2542 m

Étape pour la nuit : refuge du Sélé gardé

Dénivelé positif : 1050 m

Dénivelé négatif : 0 m

Jour 4

Traversée du col du Sélé 3283 m

Étape pour la nuit : refuge de la Pilatte 2577 m gardé

Dénivelé positif : 820 m

Dénivelé négatif : 800 m

Jour 5

Ascension du Mont Gioberney 3352 m

Descente à la Bérarde 1727 m

Dénivelé positif : 775 m

Dénivelé négatif : 1625 m

Tout ce programme peut être modifié en fonction des conditions de temps, enneigement, de fatigue ou de niveau, se référer aux conditions générales de vente.

PARTICIPANTS :

Séjour assuré à partir de 3 participants.

Séjour limité à 6 participants pour un guide de haute montagne

NIVEAU PHYSIQUE ET TECHNIQUE :

Boucle alpine demandant une, bonne forme physique et une expérience des longues marches. Aucune expérience de l'alpinisme n'est nécessaire. Ce séjour étant une véritable initiation

DATES DE SEJOUR :

5 jours – 5 dates

- Du lundi 22 au vendredi 26 juin 2020
- Du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet 2020
- Du lundi 06 au vendredi 10 juillet 2020
- Du lundi 20 au vendredi 24 juillet 2020
- Du lundi 03 au vendredi 07 août 2020

PRIX : 1060€

Le prix comprend :

Les demi-pensions en refuge, l'encadrement par un guide de haute montagne du bureau des guides de la Bérarde Meije Ecrins, matériel collectif.

Le prix ne comprend pas :

Les pique niques et vivres de courses, le transport jusqu'au lieu de rendez-vous, les boissons, les assurances, le matériel personnel. Le supplément chambre seul à l'hôtel.

Les modifications de logements et restauration inhérents à un changement de programme. Tout ce qui ne figure pas dans « Le prix comprend »

HEBERGEMENT :

Trois nuits en demi-pension en refuge gardé en dortoir, une nuit à l'hôtel en chambre double ou triple

REPAS :

En demi-pension (dîner + nuitée + petit déjeuner). En refuge il est possible d'acheter individuellement un pique nique (la veille) ou un plat chaud (en arrivant) à charge du participant (facultatif).

Il est également possible de transporter des vivres et d'en acheter en J2 à Ailefroide (épicerie).

PORTAGE :

Autonomie dans le portage, sac de 10 à 12 kg

RENDEZ-VOUS :

Au bureau des guides, maison de la montagne à la Bérarde à 10h00 le 1^{er} jour du départ

LISTE DU MATERIEL :

Matériel Technique

- Sac à dos de 40 litres
- Baudrier, crampons, piolet, casque, Chaussures cramponnables, bâtons de marche

Vêtements

Haut du corps

- Bonnet et foulard ou passe montagne

- Chapeau de soleil
- Sous vêtement en fibre moderne, manches longues et courtes
- Veste polaire
- Veste type Gore Tex avec capuche

Bas du corps

- Pantalon de randonnée confortable
- Short
- Chaussettes chaudes
- Un strict minimum de change

Accessoires indispensables

- Lampe frontale
- Lunettes de glacier
- 2 paires de gants : une légère et une paire chaude
- Un drap de couchage pour les refuges (sac à viande)
- Crème solaire et écran labial très haute protection
- Gourde 1l minimum et barres énergétiques
- Petite pharmacie personnelle (aspirine, secondes peaux, bouchons d'oreille)
- Couteau de poche

INSCRIPTION ET RÈGLEMENT :

A l'aide du bulletin d'inscription daté et signé accompagné d'un versement de 30 % d'acompte à l'inscription et le solde 7 jours avant le départ.

(Si les conditions ne permettent pas de valider le séjour, nous vous proposerons un raid dans un autre secteur ou un report).

ASSURANCE :

Chacun doit être en possession d'une assurance responsabilité civile individuelle.

Il est conseillé de posséder une assurance couvrant les frais d'annulation - perte ou vol de bagages et interruption de voyage pour participer à nos séjours et voyages.

Il est obligatoire d'être couvert en assistance rapatriement – secours et recherche. Il appartient au participant de vérifier les risques pour lesquels il est déjà couvert.

Chaque participant a la possibilité de souscrire un contrat d'assurance auprès de la Compagnie Oisans Ecrins comprenant trois options :

CONTRAT EUROPE ASSISTANCE :

- Assistance rapatriement - frais de secours : 1.5 %
- Annulation + bagages : 3.5 %
- Si vous achetez les 2 assurances, vous serez couverts en interruption de séjour. Attention l'assurance annulation doit être souscrite obligatoirement le jour de votre réservation.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de conseils pour votre préparation physique, le choix de votre matériel ou l'organisation de votre séjour.

